

Pratiques de protection des plantes en juin pour les vignobles

Автор(и): гл.експерт Татяна Величкова, Дирекция "Оценка на риска по хранителната верига", ЦОРХВ

Дата: 13.06.2017 Брой: 6/2017



Durant cette période, les vignes sont de la phénophase « pleine floraison » à la phénophase « baie de la taille d'un pois » - « fermeture de la grappe ».

Principaux ravageurs pour la période

Mildiou de la vigne *Plasmopara viticola*

Oïdium *Oidium tuckeri*

Pourriture grise *Botrytis cinerea*

Eudémis de la vigne *Lobesia botrana*

Cochenille de la vigne *Pulvinaria vitis*

Acarien jaune de la vigne *Schizotetranychus viticola*

Pourriture grise

Dans la phénophase « *pleine floraison* », des taches brunes se forment sur les fleurs et les pédoncules floraux, qui sont recouverts de la sporulation du pathogène. Ces symptômes sont connus sous le nom de **pourriture grise précoce**.

Stratégie de lutte contre les ravageurs : Par temps pluvieux et chaud, immédiatement après la floraison, à l'apparition des premières baies et à la fermeture de la grappe, un traitement est effectué avec l'un des produits phytopharmaceutiques homologués.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : arvak 50 WG - 100-150 g/ha ; geox WG - 100 g/ha ; driza WG - 100-150 g/ha ; cabrio top – 0.2% ; cantus - 100 g/ha ; mevalon - 160-400 ml/ha ; proletus 50 WG - 120 g/ha ; rebut WG - 100-150 g/ha ; sabueso - 100-150 g/ha ; synpro - 150 ml/ha ; switch 62.5 WG - 0.08% ; thiram 80 WG – 0.4% ; top plus 70 WP – 0.1% ; topsin M 70 WDG – 0.1% ; folder 80 WG - 150 g/ha ; follow 80 WG / friller 80 WG / flowet 80 WG - 187.5 g/ha ; folpan 80 WDG - 0.1 % + ardent 50 SC - 0.015 % ; shavit F 72 WDG – 0.2%.

Eudémis de la vigne

En juin, les papillons de la deuxième génération du ravageur volent. Ils pondent leurs œufs sur des baies de la taille d'un pois (premières baies). Les larves endommagent les premières baies en rongant et en dévorant l'intérieur des baies ainsi que les pépins. Les baies endommagées sont faiblement liées par des fils de soie. Une larve endommage de 7 à 24 baies.

Stratégie de lutte contre les ravageurs : Les traitements doivent être effectués au **seuil de nuisibilité** : pour les variétés de raisin de table *6-7 larves pour 100 premières baies*, et pour les variétés de raisin de cuve *11-12*

larves pour 100 premières baies.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : aficar 100 EC – 40 ml/ha ; dascor 440 - 50 ml/ha ; decis 100 EC - 12.5-17.5 ml/ha ; dipel 2 X - 0.1 % ; dukat 25 EC - 70 ml/ha ; efcimetrin 10 EC / cyper 10 - 40 ml/ha ; karate zeon 5 CS – 0.02% ; coragen 20 SC - 18 ml/ha ; luzindo 40 WG - 0.025 kg/ha ; mageos - 10 g/ha ; maltoato - 40-60 ml/ha ; nexcid 015 CS - 0.03 % ; nurelle D / chlorsirin 550 EC / samba - 60 ml/ha ; runner 240 SC - 0.04 % ; rapax - 75-100 ml/ha ; reldan 40 EC - 0.12 % ; sineis 480 SC - 4-18 ml/ha ; sumi alpha 5 EC / sumicidin 5 EC - 0.025 % ; forey 48 B - 0.15 % ; fury 10 EC - 0.0125 % ; ciklon 10 EC - 40 ml/ha ; cyperfor 100 EC - 40 ml/ha ; citrin max / cyperkyl 500 EC / cypert 500 EC / poli 500 EC - 6 ml/ha ; sherpa 100 EW / aficar 100 / cyperfor 100 EW / ciklon 100 EW - 25 ml/ha ; sherpa 100 EC - 40 ml/ha.